

# AVIS D'ATTRIBUTION

[Article L2122-1-1 alinéa 1]

## MISE A DISPOSITION PAR SNCF RESEAU D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE DE STEINBOURG (67790) POUR UNE ACTIVITE INDUSTRIELLE

---

**1. Propriétaire et gestionnaire du domaine :**

**SNCF Immobilier - Direction Immobilière**, dont les bureaux sont sis 3, boulevard Wilson à Strasbourg (67000), représentée par sa Directrice Madame Marie-Véronique GABRIEL dûment habilitée. SNCF Immobilier (branche Immobilière de SNCF) agissant au nom et pour le compte de SNCF Réseau conformément à la convention de gestion et de valorisation immobilière du 30 juillet 2015 par laquelle SNCF Immobilier a été mandatée pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de SNCF Réseau.

**2. Correspondant :**

Renseignements techniques et administratifs : Mme Nathalie ROSSEL  
Courriel [nrossel@nexity.fr](mailto:nrossel@nexity.fr) Adresse : NEXITY PM au nom et pour le compte de SNCF Réseau 4ème étage- 27, rue du Vieux Marché aux Vins- 67000 STRASBOURG.

**3. Objet de la procédure :**

La présente procédure de mise en concurrence porte sur la mise à disposition d'un terrain nu, d'une surface d'environ 12 500 m<sup>2</sup> pour une activité industrielle, situé rue du Chantier de Créosotage, parcelle n°102 de la Section 27 à STEINBOURG (67790).

**4. Procédure :**

Le bail non constitutif de droits réels est passé selon une procédure de sélection préalable

**5. Attribution :**

Par application des critères de choix pondérés annoncés dans le règlement de la consultation remis aux candidats, SNCF Réseau a décidé d'attribuer la convention à la société EQIOM BETONS, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 945 550 549, dont le siège est sis Colisée Gardens, 10 avenue de l'Arche à COURBEVOIE (92400).

Date d'effet du bail : 01/07/2023

**6. Modalités de consultation de la convention d'occupation :**

Sous réserve notamment des secrets protégés par la loi, tout intéressé qui en fait la demande peut obtenir accès au contrat objet du présent avis, par consultation.

Les demandes de consultation, sont adressées, par lettre recommandée avec avis de réception, aux coordonnées mentionnées à la rubrique 2 du présent avis.

**7. Information sur les recours**

Recours en contestation de la validité du contrat de 2 mois devant :

Le Tribunal administratif de STRASBOURG,  
31 avenue de la Paix BP 51038 à STRASBOURG (67070) CEDEX.  
Téléphone : 0388212323- Télécopie : 0388364466  
Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)